



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 62 52
Fax : 01 48 71 27 67
ville-nogentsurmarne.fr
jacques.jp.martin@ville-nogentsurmarne.fr

Nogent_{surmarne}

Le Maire

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet de police
Préfecture de Police
1 bis rue de Lutèce
75 004 Paris

Nogent-sur-Marne, le 18 juin 2048
N/Réf. : CAB/JJPM/CS/2018/102
Objet : Restructuration des commissariats

Monsieur le Préfet de police,

Avec un certain nombre de mes collègues de l'association des maires du Val de Marne, nous vous avons fait part à plusieurs reprises de nos inquiétudes concernant la restructuration des commissariats et la baisse annoncée des effectifs dans certains d'entre eux.

Concernant ce dernier point je ne peux qu'être surpris d'apprendre qu'une faible augmentation des effectifs au sein du commissariat de Champigny se ferait au détriment des autres commissariats, dont celui de Nogent par exemple.

Je viens d'apprendre que la première étape de votre projet de restructuration serait déjà actée et mise en œuvre dès le 8 septembre prochain.

Elle concernerait pour mon secteur les commissariats de Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Nogent-sur-Marne qui à trois seraient "optimisés" au plan judiciaire. Alternativement, l'un serait fermé, les deux autres ouverts pour la gestion des gardes à vue et interpellations voire la prise de plaintes spécialisées.

Dans un tel cas, le troisième ne prendrait que les plaintes "banales", et nos concitoyens seraient renvoyés à l'un des deux autres pour les plaintes spécialisées. La police municipale dans son travail quotidien, lorsque le commissariat de Nogent sera fermé, devra se déplacer à Vincennes ou à Fontenay. Cela va représenter pour nous, une perte d'efficacité et de temps de présence dans les actions de proximité (sur la ville) que nous sommes amenés à mettre en œuvre avec de plus en plus de difficultés du fait, entre autres, de la réduction de la BAC de nuit à Nogent qui vient de passer de 7 nuits sur 7 à presque 30% de la semaine.

Pour être plus précis, je trouve désagréable d'apprendre que dans ces mouvements d'effectifs importants en cours, que le commissariat de Nogent reste le plus impacté du Val de Marne. Les effectifs ne font que baisser, il y a deux ans nous étions à 20 OPJ, à la rentrée il n'y en aura que 7 ! L'impact sur les investigations et le judiciaire commence à se faire sentir. J'apprends, là aussi de façon non officielle, qu'à terme le judiciaire devrait être transféré en totalité sur le commissariat de Fontenay-sous-Bois en oubliant le statut de sous-préfecture de la Ville de Nogent-sur-Marne.

A titre d'exemple, ce dernier week-end les procédures n'ont pas été traitées au commissariat du fait de l'activité mais surtout en raison de la diminution des effectifs. Le résultat a été par deux rappels à la loi qui ont été confiés sur instruction de l'OPJ aux agents de la police municipale.

La courtoisie et le respect des élus seraient d'annoncer clairement votre intention à terme de supprimer l'un des commissariats sur les trois de ce secteur du territoire T10 que je préside. L'autre secteur qui demeure aussi préoccupant, mes collègues vous l'ont fait savoir, est bien celui de Charenton/Saint Maurice et Alfortville.

Pour tout ce qui précède, vous me permettez de me poser la question sur les effets attendus de la police de proximité qui nous a été annoncée. L'objectif de rapprocher la police nationale de nos concitoyens n'est pas atteint, car je constate que ce qui est prévu ne va pas suffisamment dans ce sens. La seule proximité réelle actuellement est celle de nos polices municipales au frais de nos collectivités.

Je vous adresse ce courrier pour que vous me confirmiez les informations qui m'arrivent de façon officieuse par des agents de la police nationale, qui sont d'ores et déjà concernés par un plan arrêté à votre niveau sans avoir entendu le message qui vous a été adressé par les élus.

Vous comprendrez que le Maire que je suis ne peut, sans réagir, assister sans même être informé officiellement à un processus de dégradations de la couverture en matière de sécurité publique de sa ville, voire du territoire ParisEstMarneBois.

Dans l'attente, je vous prie de croire Monsieur le Préfet de Police, en mes respectueuses salutations.

Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
1er Vice-Président de l'AMIF



Bien cordialement,

Copies :
Monsieur Laurent PREVOST, Préfet du Val de Marne
Monsieur Philippe BOUYSSOU, Président de l'AM94